



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du lundi 26 janvier 2026 à 19 h pour le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2028, à la salle du conseil du complexe municipal, située au 325, chemin du Hibou, à Stoneham-et-Tewkesbury

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice des affaires juridiques et greffière de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, QUE :

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), avis public est donné, au moins huit (8) jours avant la séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations doivent être adoptés, que la Municipalité tiendra une séance extraordinaire le **lundi 26 janvier 2026, à 19 h**, pour la présentation et l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations 2026-2028.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 16^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

La directrice des affaires juridiques et greffière,

Valérie Draws